

Le Département mobilisé pour l'économie et l'emploi dans les Pyrénées-Orientales

Assemblée plénière Dossier de presse jeudi 17 février 2022

« Notre département a été frappé par un terrible drame. Mardi, une explosion au cœur de Saint-Laurent de la Salanque a coûté la vie à huit personnes dont deux enfants. Cette nouvelle nous a plongés dans l'effroi. Aux familles, à leurs proches, au maire Alain GOT et son Conseil municipal, aux Salanquaises et Salanquais et l'ensemble des Catalans, je veux adresser, ici, au nom de l'assemblée départementale, toutes nos condoléances et redire tout notre soutien et nos pensées émues. A cette triste actualité, s'ajoute la disparition brutale, en janvier dernier, du maire de Bolquère, Jacky Coll, un élu apprécié et estimé. (*minute de silence*)

Je veux ici remercier l'élan de générosité collectif et saluer :

- nos pompiers qui interviennent en première ligne pour secourir les victimes, emmené par le nouveau Colonel des Pompiers, Eric BELGIOÏNO, qui a pris ses fonctions quelques heures seulement avant la catastrophe,
- nos travailleurs sociaux qui accompagnent les familles par des aides d'urgence avec les personnels de la commune et par l'appui psychologique apporté par l'Association France victime et le SDIS 66,
- nos personnels de l'office 66, pour l'aide au relogement d'urgence des familles avec sa Présidente, Toussainte Calabrese.

Je tiens également à remercier les forces de sécurité et notamment la gendarmerie.

Cette action en faveur des solidarités que l'on retrouvera, au travers de différentes délibérations d'aujourd'hui, ne faiblit pas : j'aime à rappeler que le Département est un échelon pertinent de l'action publique de proximité. C'est pourquoi, pour notre 1^{ère} session de l'année, nous poursuivons notre action en faveur des territoires et des populations.

J'insisterai sur trois délibérations fortes qui illustrent nos orientations en matière de développement durable et d'attractivité, de solidarité territoriale et humaine, et de santé :



leDépartement66.fr

Assemblée plénière

Dossier de presse jeudi 17 février 2022

- L'approbation des statuts de la SPL TRIO et de la participation du Département à hauteur de 8,5 M€ soit près de 75 % ! C'est l'aboutissement d'un grand projet dont l'objectif est double : offrir une meilleure performance touristique aux stations de montagne en les inscrivant dans un projet 4 saisons tout en intégrant les nombreux défis posés par le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité.
- La reconversion de la Perle cerdane. Là encore l'union fait la force et permet aux territoires de montagne de rénover un Pôle pédiatrique essentiel dans le traitement des affections respiratoires, de l'obésité, du diabète. Il permet de maintenir l'emploi en Cerdagne.
- Le troisième point d'importance, c'est là encore une action qui, je l'espère emportera, l'adhésion collective pour obtenir le classement du Centre Hospitalier de Perpignan en Centre Hospitalier Universitaire. »

Le Département est présent, au travail, en ce début d'année 2022 comme il l'était en 2021 et durant tout le mandat précédent.

Nous engageons ces actions au bénéfice de tous et ceci dans le cadre d'une bonne gestion, soulignée par la chambre régionale des comptes ! »

Hermeline MALHERBE
*Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales*



Le Département renforce l'attractivité des territoires

TRIO Pyrénées pour accompagner le développement de 3 stations de montagne en toutes saisons

Avec Trio, et sous l'égide du Département et de la Région, les stations ont opté pour l'union des compétences, des synergies, des forces, des richesses et des expériences pour développer une offre de tourisme plus variée, plus adaptée, plus responsable, 4 saisons.

Ce projet est ambitieux car il se veut durable et partagé.

En devenant majoritaire dans la société publique locale (SPL) Trio, le Département entend accompagner le développement touristique des stations de montagne du Cambre d'Aze, de Formiguères et de Porté-Puymorens, en partenariat avec les communes et les syndicats intercommunaux. Trio permettra de structurer l'activité et soutenir les investissements nécessaires grâce au soutien du Département, de la Région et de la Banque des territoires.

- Les élu.e.s approuveront les statuts de la SPL avec une participation du Département à hauteur de 105 000 €, soit 70 % du capital ;
- Le Département accompagnera le programme d'investissements à hauteur de 8,5M € ;



500 000 € pour la Perle Cerdane à Osséja

L'ALEFPA (l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) sollicite un cofinancement du Département, de la Région et de l'État pour la déconstruction du bâtiment de la Maison d'enfants à caractère social la Perle Cerdane, à Osséja et la rénovation de la piscine.

L'ancien bâtiment sera démoli et une grande partie des matériaux sera valorisée. Seul le théâtre sera conservé et rénové en une salle sport santé. Les travaux dureront plus d'une année.

La rénovation de la piscine consistera au réaménagement du bassin pour le rendre accessible aux enfants en situation de handicap, aux patients du pôle pédiatrique de Cerdagne ayant des pathologies multiples et aux enfants des écoles du plateau cerdan.

→ Le Département s'engage à financer ce projet à hauteur de 500 000 €



Solidarités : Faire ensemble pour faire mieux !

Un nouveau schéma départemental des services aux familles

Pour soutenir les familles via des actions concernant l'accueil des jeunes enfants, la parentalité, la scolarité ou la médiation familiale, le Département s'engage dans un nouveau schéma départemental des services aux familles couvrant la période 2021-2026. Il s'agira pour le Département, en tant que co-pilote du schéma, de mener des actions au quotidien en direction des familles, des enfants et des acteurs du territoire, aux côtés de la CAF, des collectivités locales, de la MSA ou encore de l'Éducation nationale.

→ Le Département signera le schéma départemental des services aux familles 2021-2026

Un appel à projets pour renforcer la mobilité solidaire en 2022

La mobilité est le premier frein d'accès et de retour à l'emploi, le Département se mobilise donc pour la mobilité des allocataires du RSA soit par une aide directe individuelle soit par le soutien aux acteurs locaux de la mobilité solidaire. A ce titre, le Département soutient l'association Savon Fer pour la location solidaire de bicyclettes et l'association AFER pour l'acquisition d'un simulateur de conduite. Pour faciliter le développement de nouvelles solutions de mobilité solidaire et inclusive, le Département, aux côtés de ses partenaires, souhaite créer une plateforme départementale de la mobilité solidaire.

→ En 2022, le Département lancera un appel à projets pour la création de la plateforme

325 106 € pour mieux accompagner les bénéficiaires du RSA

Le Département vise une insertion sociale et professionnelle durable des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active avec des actions ciblées et un accompagnement personnalisé grâce à un réseau de partenaires. Pour cela, le Département octroie des financements pour les associations qui interviennent auprès des publics en situation de précarité et bénéficiaires du RSA autour d'accompagnements spécifiques au plus près des besoins de chacun dans son parcours de vie.

→ 31 822 € à l'association Cohérence-Réseau pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA souffrant de troubles psychiques ;

→ 70 000 € à l'association Arts 66 qui intervient auprès des artistes bénéficiaires du RSA.

→ 60 000 € pour l'association ADRH Handicap et Inclusion qui accompagne les bénéficiaires du RSA reconnus travailleurs handicapés ;

→ 163 284 € pour la Mission locale Jeunes qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans ;

Le Département et Pôle Emploi agissent pour l'insertion des demandeurs d'emplois

Pour accompagner un nombre croissant de demandeurs d'emplois au plus près de leurs besoins, le Département et Pôle emploi coordonnent leurs actions pour un accompagnement global. Cette volonté existe depuis 2016, le travail va se poursuivre grâce à la prorogation de la convention jusqu'à fin 2023.

→ Le Département prorogera la durée de la convention et signera la convention relative à l'échange de données à caractère personnel.



ET AUSSI...

Activités de pleine nature et randonnée : Élaboration d'une stratégie pour le territoire



Les sports et activités de pleine nature sont vecteurs d'attractivité avec des enjeux de préservation de l'environnement, de développement des sports de nature et de valorisation touristique.

Pour élaborer une véritable stratégie départementale en la matière, le Département souhaite faire appel à un prestataire pour évaluer les besoins et mettre en cohérence le travail déjà réalisé. Le Département lancera également un appel à projets « Rando 66 – qualification de l'offre départementale de randonnées » pour permettre l'inscription de nouveaux itinéraires au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées. Ce dispositif vise à aider les intercommunalités dans le diagnostic et le chiffrage puis la passation des marchés publics jusqu'à l'intégration des informations dans l'outil Géotrek.

150 000 € pour réaliser un tiers-lieu numérique à Alénya

Pour rendre les Pyrénées-Orientales plus attractives encore, la qualité de l'offre de services proposés aux habitants est essentielle. Le Département s'est engagé à « permettre l'ouverture de 15 tiers-lieux en 5 ans » (engagement n°13 de la concertation Imagine les P.-O.). A Alénya, la communauté de communes Sud Roussillon propose l'aménagement d'un tiers-lieu numérique et services partagés au sein des caves Ecoiffier, sous forme d'un appel à projets. Pour aider la réalisation de ce projet, le Département assurera la desserte en fibre optique, l'accès à des débits supérieurs et des accès par anticipation aux raccordements Très haut Débit.

→ Le Département participera financièrement aux travaux à hauteur de 150 000€, soit 20 % du montant total.

Le Département se mobilise contre les discriminations

En interne comme dans ses politiques publiques, le Département est fortement engagé pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toute forme de discriminations. Il soutient des associations qui sont également des partenaires pour l'organisation d'actions innovantes et d'événements tels que les Semaines des droits des femmes, la journée de lutte contre l'homophobie et la journée contre les violences à l'égard des femmes.

→ 186 400 € octroyés aux associations œuvrant dans le domaine

→ 39 400 € alloués à la mise en œuvre d'actions innovantes pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Politique culturelle 2022 : la culture pour rapprocher les Catalan.e.s

Après la crise sanitaire, la politique culturelle du Département se veut solidaire, équitable, diverse, accessible et créatrice de liens. Le Département continue à aider les associations culturelles du territoire, à promouvoir les artistes et leurs créations. Le Département soutient l'enseignement musical et accompagne toutes les écoles associatives qui en font la demande. Premier partenaire des associations culturelles, le Département finance et diffuse leurs projets, aide à la création et soutient les salles de spectacle.

Tout au long de l'année, le Département encourage les manifestations culturelles organisées sur le territoire mais organise aussi des événements divers tels que Expos 66, Balade en terre d'Artistes, Été 66, Tous au spectacle. En 2022, le Département proposera aux directeurs d'établissements pour personnes âgées et handicapées, un nouveau rendez-vous avec 62 spectacles vivants pour leurs résidents.

Le développement de la lecture est également au cœur des priorités de la politique culturelle départementale grâce à l'action de la Médiathèque départementale, centre ressources pour 156 bibliothèques.

→ 900 000 € d'aides pour le soutien aux acteurs culturels locaux, associatifs ou publics.



Préserver et valoriser le patrimoine : une politique volontariste

Le Département met en œuvre une politique volontariste en matière de patrimoine sur son territoire en poursuivant ses actions dans la connaissance, la sauvegarde, la valorisation des biens culturels du patrimoine catalan mais aussi son accompagnement auprès des communes.

Les Archives départementales, de l'Archéologie, du Centre de Conservation et de Restauration, la mission patrimoine maritime et les 5 sites historiques classés du Département assurent au quotidien la mise en œuvre de cette ambitieuse politique.

+ de numérique dans les collèges des Pyrénées-Orientales : le Département investit 4 M€

Pour faciliter l'accès au numérique dans les collèges et lutter contre les inégalités, le Département a renforcé son action en installant notamment des réseaux Wifi ou en mettant à disposition de nouveaux équipements dans les collèges publics.

Il s'agit d'appuyer la transformation numérique des collèges par le déploiement de matériel adapté et l'accompagnement à la prise en main des ressources numériques par les équipes éducatives.

Cette démarche est éligible aux fonds européen pour le développement régional FEDER.

- Le coût pour le Département représentera 4 M€ HT.
- Le Département déposera une candidature au titre du FEDER pour obtenir 3,2 M€.



CONTACTS PRESSE

- Alexandra GIRARD, Attachée de Presse
07 86 48 14 90 - alexandra.girard@cd66.fr

